



*Le Journal des Entreprises n°312 – Octobre 2013*

## **ERDF/TPPL. Une autre utilisation de l'ardoise**

Une nouvelle technique a été employée, début septembre, lors de travaux de raccordement électrique aux Ponts-de-Cé. La tranchée de 20 mètres réalisée à l'occasion de ce chantier a en effet été remblayée par 6 m<sup>3</sup> d'excédent d'ardoise provenant des carrières de Trélazé. « Le projet a été mené avec deux élèves ingénieurs de l'Eseo et l'Esaiip, explique Didier Corvée, de la direction territoriale ERDF Maine-et-Loire. L'objectif était de valoriser les rebuts d'ardoise en remplacement de certains matériaux "nobles". » En contribuant à une diminution de l'empreinte carbone, « ce raccordement vert s'inscrit dans la démarche développement durable d'ERDF ». Un partenariat a été mis en place avec TPPL (Travaux publics Pays de la Loire). L'entreprise de Mozé-sur-Louet est spécialiste de l'utilisation d'excédents ardoisiers dans les travaux publics. Le processus a reçu la validation du CETE [Centre d'étude technique de l'équipement]. L'entreprise Juret a réalisé le premier raccordement de l'agglomération angevine et la technique pourra désormais être utilisée sur les prochains chantiers.

*Le Journal des Entreprises n°312 – Octobre 2013*